

MODALITES D'ENCAISSEMENT DES FRAIS D'INTERNAT, DE DEMI-PENSION, BADGE, CARNET

LES TARIFS

Les tarifs sont voté par le CA.

INTERNAT – 1510, 00 € (Octobre 2021 à Mai 2022) Possibilité de payer en 1 seule fois ou en 2 / 3 fois				
1 ^{er} trimestre Oct 21-Déc 21	570. 00 €	Versement unique	285 € pour un paiement en 2 fois	190 € pour un paiement en 3 fois
2 ^{ème} trimestre Janv 22 – mars 22	600, 00 €	Versement unique	300 € pour un paiement en 2 fois	200 € pour un paiement en 3 fois
3 ^{ème} trimestre avril 22 – mai 22	340, 00 €	Versement unique	170 € pour un paiement en 2 fois	X
<p>ATTENTION ! Un 1^{er} versement est obligatoire avant l'entrée de l'élève à l'internat. Il pourra être effectué par chèque ou en espèces à compter du lundi 13 septembre 2021.</p>				

DEMI-PENSION : Le repas est de 3.60 € l'unité
Pour rappel, une avance de 50, 00 € vous a été demandée à l'inscription. Ce montant correspond à 13 repas. Cette avance peut être faite en ligne via vos identifiants de connexion à votre compte.
Durant l'année scolaire, le rechargement de la carte se fera en ligne sauf cas exceptionnel.

CARNET / BADGE en cas de perte	
Carnet de correspondance	1, 45 €
Badge	4, 50 €

MODE DE PAIEMENT

* En espèce (merci de prévoir l'appoint)

Attention ! : Ne pas remettre d'espèces à l'accueil, ou à une tierce personne pour le règlement de la ½ pension ou de l'internat

* Par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable Lycée Acajou 2

* En ligne avec vos identifiants de connexion :

Identifiant :

Mot de passe :

Accès : <http://www.acajou2.com>

HORAIRES DE RECEPTION – ENCAISSEMENT INTERNAT ET DEMI-PENSION
Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi de 07h30 à 11h00


 L'Agent Comptable,
M. Alain CINNA